

NOM :
CLUB :
LIGUE :

Courriel :

EXAMEN ARBITRE REGIONAL
QUESTIONNAIRE COMMUN AUX TROIS ARMES

- 1 - Le tireur appelé en premier doit se placer :
- le tireur se place où il veut
 - à la gauche de l'arbitre
 - à la droite de l'arbitre sauf si c'est un gaucher et que le match est entre droitier et gaucher
- 2 - La touche portée par un tireur qui sort de la piste avec un pied :
- est annulée dans tous les cas
 - est accordée, si l'action est lancée avant le « halte »
 - est accordée dans tous les cas
- 3 - Un tireur refuse de saluer son adversaire, avant le début du match :
- il reçoit un carton noir
 - il reçoit un carton rouge
 - l'arbitre commence le match sans aucune sanction
- 4 - En exécutant une flèche en bordure de piste, le tireur A bouscule le tireur B qui sort de la piste :
- le tireur B ne reçoit aucune sanction
 - le tireur B reçoit un carton jaune et recule d'un mètre
 - le tireur A avance d'un mètre et le tireur B se remet à distance
- 5 - Tirer en combat rapproché est permis tant que les adversaires peuvent :
- Porter une touche
 - tenir leurs armes correctement et que l'arbitre puisse suivre la phrase d'arme
 - Les deux coquilles ne se touchent pas.
- 6 - A la fin d'un match de poule, le temps expire et le score est de 3-3. L'arbitre procède au tirage au sort et démarre la minute supplémentaire. Les tireurs font coup double au bout de 15 secondes. L'arbitre annonce :
- coup double, score 4/4, en garde à vos limites
 - coup double, score 4/4, vainqueur Mr X qui a gagné le tirage au sort
 - coup double, annulation des touches, en garde sur place
- 7 - Si l'un des tireurs s'arrête avant le commandement de « halte » et qu'il est touché, la touche est :
- accordée et le tireur qui s'est arrêté reçoit un carton jaune.
 - accordée
 - annulée
- 8 - Pendant le déroulement d'un assaut de tableau, un entraîneur donne des conseils à son tireur :
- le président de Jury donne un carton jaune la 1^{ère} fois et expulse la 2^{ème} fois
 - le Président de jury donne un carton jaune la 1^{ère} fois et un carton rouge la 2^{ème} fois
 - le Président de Jury donne un carton rouge à l'entraîneur
- 9 - Lorsqu'un match est suspendu suite à un corps à corps ou une flèche :
- chaque tireur recule pour reprendre la distance
 - le tireur qui a subi l'action reste à sa place
 - les deux tireurs se remettent en garde où ils veulent
- 10 - La fiche électrique qui dépasse de la coquille :
- est autorisée si le tireur ne risque pas de blesser son adversaire
 - est autorisée
 - est formellement interdite

NOM :
CLUB :
LIGUE :

Courriel :

- 11 - Lorsqu'il n'y a pas de chronomètre visible par les tireurs, ceux-ci ont le droit de demander le temps :
- à n'importe quel moment pendant le match
 - à chaque fois que le match est interrompu
 - l'arbitre doit obligatoirement indiquer le temps à chaque arrêt de combat
- 12 - En cas de corps à corps volontaire pour éviter une touche, l'arbitre sanctionne le tireur fautif par :
- l'annulation de la touche éventuellement portée
 - un carton jaune et l'annulation de la touche éventuellement portée
 - un carton rouge et l'annulation de la touche éventuellement portée
- 13 - L'arbitre considère une équipe complète lorsque :
- au moins un tireur et le capitaine d'équipe sont présents
 - tous les tireurs mentionnés sur la feuille de rencontre sont présents
 - au moins trois tireurs sont présents
- 14 - Définition de l'arrêt :
- contre-attaque portée sur une attaque
 - une action offensive
 - le temps de pause d'une minute
- 15 - Le fait de saisir, avec la main non armée, une partie quelconque de l'équipement est sanctionné par :
- un carton jaune et l'annulation de la touche éventuellement portée
 - un carton rouge et l'annulation de la touche éventuellement portée
 - un carton noir
- 16 - Lors de la vérification du matériel, l'arbitre s'aperçoit qu'un tireur n'a pas de plastron protecteur :
- il lui donne un carton jaune, lui demande de le mettre lors du prochain match et débute le combat
 - il lui donne un carton jaune et lui demande d'aller mettre son plastron
 - il lui donne un carton rouge
- 17 - Entre deux matchs d'élimination directe, le temps de repos, pour un tireur est de :
- une minute
 - cinq minutes
 - dix minutes
- 18 - Lorsqu'un tireur dépasse son adversaire, mais reste sur la piste :
- l'arbitre arrête le combat et remet les adversaires à la place qu'ils occupaient avant le dépassement
 - l'arbitre arrête le combat et remet les adversaires en garde à leurs lignes de mise en garde
 - le tireur qui a subi le dépassement se met où il veut et son adversaire se replace à la distance
- 19 - Un tireur peut-il bénéficier de deux arrêts pour un traumatisme au cours d'une même journée :
- oui, si le 1^{er} arrêt n'a pas excédé les 10 minutes, il peut bénéficier du temps restant
 - oui, si le traumatisme est différent du premier constaté
 - non, un seul arrêt peut être accordé par journée de compétition
- 20 - La mise en garde au début et pendant le combat :
- là où les tireurs se trouvent au moment du « halte »
 - au bord de la piste si les tireurs le désirent tous les deux
 - toujours au milieu de la largeur de la piste
- 21 - Un tireur pose un pied hors de la piste et l'arbitre arrête le combat :
- le tireur qui est sorti recule d'un mètre par rapport à l'endroit où il se situait pendant l'action
 - l'adversaire avance d'un mètre et le tireur sorti doit reculer pour reprendre sa distance
 - l'arbitre remet les deux tireurs à distance sur place et fait reprendre le combat
- 22 - En cas de blessure dans le relais suivant la demande de changement :
- le capitaine d'équipe peut annuler le changement
 - le capitaine d'équipe ne peut pas annuler le remplacement
 - l'arbitre autorise ou refuse le changement